



# Appel à Manifestation d'Intérêt

Tiers Lieu d'Expérimentation MedTechLab®



Mise en œuvre de solutions numériques pour les personnes âgées, fragilisées et handicapées au domicile et en établissements de santé



# Sommaire

**1 – TLE MedTechLab – les partenaires et l'offre de services**

**2 - Appel à Manifestation d'intérêt du TLE MedTechLab® – le principe**

**3 – Critères de sélection – le contour de l'AMI**

**4 – Accompagnement – les opportunités**

**5 – Modalités de dépôts - les éléments à nous transmettre**



1

# TLE MedTechLab®

## Les partenaires et l'offre de services

Le Tiers Lieu d'Expérimentation MedTechLab® est intégré dans le réseau des 30 Tiers Lieux d'expérimentation français qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'accélération Santé Numérique qui vise à faire de la France un leader en santé numérique.

Le TLE MedTechLab® s'inscrit pleinement dans l'axe majeur de cette stratégie nationale pour faciliter l'évaluation de solutions numériques et l'expérimentation de terrain en s'appuyant sur des approches scientifiques pluridisciplinaires et des modèles médico-économiques éprouvés. D'une façon globale, les TLE réunissent une diversité d'acteurs (professionnels de la santé, usagers, résidents et patients, aidants, collectivités, entreprises, chercheurs, méthodologues, économistes de la santé, ...) pour mettre en œuvre des expérimentations de solutions numériques afin de les évaluer et faciliter leur accès au marché de la santé et de l'autonomie en apportant des éléments de preuve.

► Plus d'infos sur : G\_NIUS - <https://gnius.esante.gouv.fr/fr/programmes-nationaux/strategie-dacceleration-sante-numerique/actions/tiers-lieux-dexperimentation>

Le MedTechLab® initié par AÉSIO Santé et Mines de St-Etienne depuis plus de 5 ans, s'est entouré du Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Aloess et Nouvelle Technologie (AÉSIO Méditerranée) pour constituer le TLE MedTechLab. Le CHU de Saint-Etienne est également partenaire du TLE MedTechLab.



Ainsi, ces acteurs complémentaires sont en mesure d'assurer le développement et l'évaluation en conditions réelles de solutions numériques pour les personnes fragilisées (résidents d'établissements, patients pris en charge au domicile ou dans les cliniques, personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies neurodégénératives).

L'offre de service du TLE MedTechLab® se décline sur 4 leviers principaux depuis l'émergence d'une solution jusqu'à la mesure de son impact en situation réelle :

- **explorer un besoin terrain** et faire émerger une solution innovante numérique
- **accompagner le développement d'une solution** pour faciliter sa définition, son design et fiabiliser un prototype
- **faciliter l'accès au marché** par l'évaluation d'usage, clinique et médico-économique
- **expertiser en vue d'une mise sur le marché ou en production** pour mesurer les impacts économiques ou organisationnels

► Plus d'infos sur les offres de services : [www.aesio-sante.fr/medtechlab/](http://www.aesio-sante.fr/medtechlab/)

## 2 Appel à Manifestation d'intérêt du TLE MedTechLab®

### Le principe

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) TLE MedTechLab® vise à faciliter l'identification de solutions à fort potentiel et impact pouvant contribuer à transformer durablement et de façon pérenne :

- + **une prise en charge médicale** (prévention, dépistage, diagnostic et thérapeutique)
- + **l'organisation des soins** à l'intérieur ou l'extérieur des établissements sanitaire ou médico-social
- + **ou encore la qualité de vie des résidents et des patients** dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux.

L'approche générale du TLE MedTechLab® prône une participation active des usagers, des bénéficiaires et ou des professionnels de santé dans le processus d'innovation et d'expérimentation afin de comprendre et d'identifier au mieux leurs besoins et leurs attentes. Sans que ce soit exclusif, les terrains d'investigation, d'expérimentation et d'expertise seront recherchés prioritairement dans l'environnement du groupe AÉSIO Santé et du CHU de Saint-Etienne.

**Les champs des solutions numériques attendus dans le cadre de cet AMI s'inscrivent dans 3 axes principaux :**

- + **service contribuant à améliorer les conditions de prise en charge des résidents âgés ou en situation de handicap en établissements** (EHPAD, Résidence autonomie et Personnes en situation de handicap, ...)
- + **service support à la prévention, au dépistage, au diagnostic des personnes atteintes de maladies neurodégénératives ou invalidantes**
- + **service facilitant l'organisation des soins et des prises en charge des personnes âgées et en situation de handicap du domicile** jusqu'à l'institutionnalisation indépendamment des troubles ou des pathologies.

# Pourquoi candidater à l'AMI ?

- ▶ **Pour challenger sa solution** face à un écosystème et des expertises tournées vers l'environnement médico-social et l'autonomie des personnes
- ▶ **Pour s'assurer de la fiabilité (technique, réglementaire, ...)** **de sa solution** en fonction du niveau de développement du prototype, du MPV ou de la présérie
- ▶ **Pour expérimenter une solution en usage et conditions réelles** dans un environnement représentatif
- ▶ **Pour apporter des preuves** pour faciliter l'accès au marché du produit ou du service.

### 3

## Critères de sélection

### Le contour de l'AMI

L'AMI est destiné aux entreprises ou organisations assimilées développant une solution numérique en santé destinée à être déployée dans l'environnement sanitaire, médico-social ou au domicile.

#### Critères d'éligibilité

Répondre à un besoin clairement identifié de l'environnement de la santé française, le besoin doit être qualifié et précis,

- ▶ Améliorer la prise en charge en santé, l'organisation des soins et encore le travail/la qualité de vie des soignants,
- ▶ Disposer d'une composante ou un module « numérique » comme proposition de valeur principale,
- ▶ Respecter les normes et les cadres réglementaires en vigueur en France et dans l'Union Européenne (réglementation DM, RGPD, CNIL, ISO)
- ▶ Démontrer un niveau de maturité TRL 4 minimum (l'équipe du TLE MedTechLab® peut aider à qualifier ce point).

**Important : le candidat à l'AMI devra exprimer un besoin d'accompagnement de sa solution précis et cohérent avec les services proposés par le TLE MedTechLab® (cf section 1). Les démarches purement commerciales ou promotionnelles ne seront pas acceptées et sont considérées hors du cadre de cet AMI.**

Si les solutions numériques se concentrent sur l'environnement numérique à l'échelle nationale, elles devront adhérer aux principes de la doctrine numérique, qui se définissent par plusieurs caractéristiques majeures : Référentiels d'interopérabilité et de sécurité (PGSSI-S), Référentiel des identifications électroniques et de l'accès à Mon Espace Santé ou DPM.

## Critères d'évaluation :

- ▶ la caractérisation de la solution sur l'échelle de l'innovation et son degré de maturité,
- ▶ la réponse aux besoins qualifiés et documentés sur le terrain,
- ▶ la mesure de l'impact estimé sur un processus de prise en charge clinique ou diagnostic, sur la qualité de vie des résidents ou des patients, sur l'organisation et la vie au travail des soignants ou sur les dépenses de santé,
- ▶ les respects des contraintes environnementales et de frugalité.

La qualification de la demande d'accompagnement formulée au TLE MedTechLab® en particulier le besoin d'expérimentation dans l'environnement d'AÉSIO Santé et/ou du CHU de Saint-Etienne (type d'établissements, résidents et professionnels de santé engagés ou impactés par la solution, processus de prise en charge, ...)

Les solutions proposées à l'AMI devront être portées et soutenues par une logique entrepreneurial solide avec une implication forte des équipes engagées dans les activités proposées par le TLE MedTechLab®.

Nous étudierons avec l'entreprise la viabilité du modèle économique et la crédibilité de la proposition de valeur de la solution.



## 4

# Accompagnement

## Les opportunités

L'AMI du TLE MedTechLab® ouvrira sur un accompagnement de la solution dans l'environnement de référence de nos organisations (les partenaires du TLE cités dans le paragraphe 1). Cet accompagnement sera adapté en fonction du degré de maturité de la solution innovante proposée et donnera lieu à un rapport.

Ainsi, l'entreprise bénéficiera de deux jours d'expertise et d'un accès privilégié à des expertises scientifiques de Mines St-Etienne, d'expertise médicale et de professionnels de terrain d'AÉSIO Santé (établissements) et du CHU de Saint-Etienne, d'expertise en gérontologie et écosystème avec le Gérontopole Auvergne-Rhône-Alpes et en fin d'expertise méthodologique sur le domaine clinique ou médico-économique de Nouvelle Technologie. En fonction des projets, l'association Aloess représentant les patients atteints de troubles cognitifs sera mobilisée pour un avis consultatif.

Cet AMI ne donne pas accès à une rétribution financière aux entreprises soumettant un projet et exprimant le souhait de trouver un accompagnement auprès du TLE MedTechLab®. Cette première expertise offerte par notre équipe permettra de qualifier le besoin d'accompagnement et ouvrira potentiellement vers une recherche de financement conjoint ou d'aide au montage d'un projet en réponse à un appel à projet, une opportunité de soutien identifié par le MedTechLab® (AÉSIO Santé est éligible aux fonds Mutualistes par exemple) et Mines ouvre potentiellement aux financements de recherche (ANR et Europe par exemple).

### **Avant de rechercher des financements en vue d'une expérimentation terrain et de son évaluation, il est important :**

- de confronter sa solution à une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans les technologies numériques pour la santé et l'autonomie ;
- de bénéficier de premiers retours terrain objectivés et qualifiés pour valider l'intérêt et la faisabilité d'un déploiement expérimental ;
- d'ouvrir son réseau à des mises en relations stratégiques pour passer à l'échelle ou développer son activité business.

Le MedTechLab®, en qualité de Tiers Lieu d'Expérimentation, a une expertise de montage de projet dans le cadre des appels à projet national (ex : AAP Dispositif Médical Numérique pour le Bien Vieillir), participe régulière à des commissions ou des jurys d'évaluation de projets d'innovation en santé et entretient des liens de partenariat avec des financeurs et acheteurs de solutions numériques (Centrale d'Achats Mutualiste).

Dans le contexte de la stratégie d'accélération en santé national, collaborer avec un TLE retenu et évalué par les autorités françaises est un atout pour les entreprises en croissance et souhaitant se développer dans le domaine sanitaire et médico-social.

- ▶ Pour assurer et faire reconnaître, notre démarche d'accompagnement, TLE MedTechLab® met en place un process qualité 56001 dédié au management de l'innovation.



## 5

# Modalités de dépôts

## Les éléments à nous transmettre

Les candidatures à l'AMI du MedTechLab® feront l'objet d'un examen par le comité de pilotage du TLE MedTechLab® composé des membres cités dans le document et renforcés par des expertises extérieures de nos partenaires du premier cercle : CHU de Saint-Etienne, Novéka (réseau des entreprises en santé du territoire stéphanois), ...

Une sélection des candidatures se fera sur la base d'une **pré-instruction des dossiers** pour vérifier l'éligibilité du dossier par rapport aux critères d'éligibilité présentés au paragraphe 3 et la solidité de l'entreprise.

Les dossiers éligibles, préparés par l'équipe du MedTechLab® seront soumis au **comité de pilotage du TLE MedTechLab®** pour expertise, évaluation et notation.

**Ainsi les dossiers les plus prometteurs seront auditionnés par l'équipe du MedTechLab® et d'experts extérieurs pour :**

- ▶ faire une première démonstration « réelle » de la solution en fonction de son stade de maturité,
- ▶ préciser et qualifier l'accompagnement sollicité auprès du TLE MedTechLab®,
- ▶ estimer conjointement avec le candidat les opportunités développements de l'entreprise avec l'appui du MedTechLab®.

**Les comités de pilotage « projet soumis à l'AMI du TLE MedTechLab® » se réuniront tous les trimestres. De fait cet AMI est permanent est sera officiellement ouvert le 1er janvier 2026 (lancé et annoncé le 4 décembre 2025).**

### Les pièces attendues sont les suivantes :

- ▶ **Le formulaire de réponse en ligne.** Nous offrons la possibilité de mettre des pièces complémentaires qui puissent apporter des éléments d'information pertinents pour une instruction du dossier.
- ▶ **Un accusé de réception sera transmis quand le dossier sera complet** – les dossiers incomplets et partiellement remplis ne seront pas instruits.
- ▶ Renseignements et informations sur l'AMI du TLE MedTechLab® sur : [contact@medtechlab.fr](mailto:contact@medtechlab.fr)

**Pour candidater, rendez-vous ici :**

<https://www.aesio-sante.fr/medtechlab/>

